



16 février 2023

## **Appel à Manifestation d'Intérêt : « Organisation d'un événement régional structurant sur la thématique du newspace »**

Les réponses à cet AMI devront être envoyées à  
[loic.chanvillard@safecluster.com](mailto:loic.chanvillard@safecluster.com) et [leonora.gorobivski@safecluster.com](mailto:leonora.gorobivski@safecluster.com)  
avant le **10 Avril 2023**

*Définition : “Le New Space désigne l'écosystème industriel du secteur spatial, issu de son ouverture à une génération d'entrepreneurs, venus de secteurs concurrentiels, de l'utilisation de technologies de rupture et de process innovants, de l'introduction de modèles d'affaires reposant notamment sur une plus forte acceptation des risques, du redéploiement de la chaîne de valeur des activités spatiales vers des marchés liés à la commercialisation de services.”*

### **CONTEXTE :**

La première édition de cet événement a été organisée en le 15 novembre 2022 par la société ACRI-ST à Grasse. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une action de développement de la filière spatiale régionale portée par le pôle SAFE et soutenue par la Région Sud. Cette action affiche un objectif général de référencement et structuration de l'écosystème régional en lien avec l'activité « newspace », en parfaite collaboration et complémentarité avec les autres écosystèmes Français et Européens.

Le pôle SAFE et la Région Sud souhaitent pérenniser en 2023 cet événement ainsi que le modèle **d'organisation et portage par un acteur clé de la thématique, situé en Région Sud**. A l'image de l'organisation par ACRI-ST en 2022, les candidats à cette organisation sont adressés via le présent appel à manifestation d'intérêt et l'organisateur sera sélectionné par les membres de la Cellule Régionale Espace<sup>1</sup> (CRE) sur la base des propositions reçues. Il est recherché une personne morale souhaitant héberger et coorganiser avec le pôle SAFE un événement sur une journée autour de cette thématique.

### **CAHIER DES CHARGES**

*La structure candidate doit :*

- Être un acteur régional clé reconnu en lien direct avec la filière spatiale
- Avoir un établissement de minimum 50 personnes basé en région Sud
- Posséder des infrastructures en capacité d'héberger un événement d'au minimum 80 personnes.
- Avoir un lien évident avec le « newpace » (spatial, digital, services, applications ...)
- Être en capacité d'assurer la logistique locale de l'événement : accueil, projections, sonorisation, espace de restauration ...

*La structure peut être :*

- Un grand groupe
- Une PME/ETI
- Un institut de recherche ou une structure d'enseignement supérieur
- Une association, fondation ou agence.

---

<sup>1</sup> Comité bimestrielle animé par le pôle SAFE réunissant les institutions suivantes : Région Sud, DREETS, DGA, DRARI, CNES et GIFAS.



## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

*Le dossier de candidature doit comporter 3 sections :*

- Un descriptif rapide des activités de la structure candidate en lien avec la thématique
- Un descriptif du site, des infrastructures ainsi que les moyens matériels et humains d'organisation en rapport avec le cahier des charges
- Une proposition de contenu d'animation en lien avec l'organisateur qui sera validé, consolidé et potentiellement intégré par dans la programmation de l'événement. Ce programme sera discuté et validé par la Cellule Régionale Espace (CRE) qui assurera également le suivi de l'organisation aux cotés et en appui à la structure sélectionnée.

## **CRITÈRES DE SÉLECTION :**

*La qualité de la candidature sera jugée sur :*

- son adéquation générale avec le cahier des charges
- le dynamisme de la structure candidate sur la thématique
- sa capacité à organiser des événements de ce type
- le potentiel de structuration Régional des éléments de programme proposés
- le caractère emblématique du site proposé
- la qualité des infrastructures
- l'environnement, le caractère agréable et convivial du site
- la facilité d'accès et de stationnement du site

La sélection sur dossier peut éventuellement être complétée par un entretien en présentiel ou en visioconférence

## **MISE EN OEUVRE :**

La consolidation du contenu, du déroulé et des intervenants de l'événement sera confié à un comité de pilotage sur la base de la proposition retenue. La structure retenue sera intégrée à ce comité aux côtés du pôle SAFE, de la Région Sud et d'autres structures de références. Une visibilité sera donnée la Région Sud, qui soutien cet événement. L'événement sera organisé avec le soutien et la labellisation du collectif des « Assises du newspace »<sup>2</sup>

## **Conditions d'organisation dans le cadre de l'action SAFE-Région Sud :**

L'ensemble des coûts de logistiques associés à l'événement sont à la charge du candidat sélectionné

Sont assurés directement ou pris en charge financièrement par le pôle SAFE :

- L'animation de la journée peut être indifféremment effectuée en binôme SAFE/ Organisateur ou prise en charge exclusivement par le pôle.
- La promotion de l'évènement et la communication ainsi que la diffusion des invitations vers les réseaux pertinents
- Une partie des frais de restauration ou autres éventuels coûts marginaux

NB : A titre indicatif le cout total pris en charge par l'organisateur pour la première édition a été valorisé pour un total de 22.7k€ et se décompose comme suit :

- des coûts externes spécifiques pour un total de 7472€:
  - Location de barnum pour un montant de 4150€ HT
  - Location de mobilier pour un montant de 3322€ HT

Auxquels il convient d'ajouter 15260€ de valorisation interne :

- La mise à disposition de personnel d'animation et d'organisation à hauteur de 26 jours estimée à 14560€ HT
- La mise à disposition des locaux estimée à 700€ HT

---

<sup>2</sup> <https://lesassisesdunewspace.org/>